



Bilan 2018-2019

Plan d'action 2020

3 MARS

Comité consultatif sur l'accessibilité universelle
de la Ville de Val-d'Or



Val-d'Or



Table des matières	
Introduction	4
Portrait de l'organisation et de ses secteurs d'activité	5
Personne ou groupe de travail responsable du plan d'action	6
Bilan des réalisations 2018-2019	7
REPRÉSENTATION ET CONCERTATION	7
BÂTIMENTS ET ÉQUIPEMENTS	8
AMÉNAGEMENT URBAIN	9
TRANSPORT	10
LOISIR	11
SÉCURITÉ PUBLIQUE	11
COMMUNICATIONS	12
SENSIBILISATION	12
RESSOURCES HUMAINES	13
Identification des obstacles priorités et des mesures retenues pour l'année 2020	14
Adoption et diffusion du plan d'action	18
Mise en œuvre du plan d'action	18
Coordonnées pour joindre un représentant de l'organisme	19
Annexe 1 – Résolutions du conseil municipal (adoption du bilan et du plan d'action)	20

Introduction

2019 fut une année de création de liens pour le Comité consultatif sur l'accessibilité universelle de la Ville de Val-d'Or (CoCAU), tant avec des partenaires de la communauté qu'au sein de l'administration municipale.

D'abord, de nouvelles relations ont été nouées avec différents organismes locaux et régionaux, ce qui permettra de mieux connaître les besoins des personnes handicapées de Val-d'Or et de planifier des mesures mieux adaptées pour surmonter les obstacles qu'elles rencontrent. Aussi, nous pouvons prévoir que les actions posées par la Ville pourront voir leur impact augmenté par ces nouvelles collaborations.

Par ailleurs, un pas de plus a été franchi pour mobiliser l'administration municipale vers l'accessibilité universelle et la conception d'environnements sans obstacles. Beaucoup de travail reste à faire, mais nous sommes en meilleure position que jamais auparavant. Les mois à venir augurent bien!

Portrait de l'organisation et de ses secteurs d'activité

Fondée en 1935, la municipalité de Val-d'Or s'est développée en simultané avec sa voisine, Bourlamaque, grâce à l'exploitation des mines d'or Sigma et Lamaque. À tel point que les villes jumelles fusionnent en 1968, en incluant la ville-dortoir de Lac-Lemoine dans leur union. En janvier 2002, à la suite d'un décret du gouvernement du Québec, les municipalités de Dubuisson, Vassan, Val-Senneville et Sullivan s'ajoutent à Val-d'Or et au territoire non-organisé de Louvicourt (annexé en 1997) pour ainsi former la nouvelle ville de Val-d'Or. Elle compte maintenant 32 932 habitants (35^e municipalité la plus peuplée) réparties sur un territoire qui s'étend sur une superficie de 3958 km² (6^e plus vaste au Québec).

Personne ou groupe de travail responsable du plan d'action

Le conseil de ville de Val-d'Or a résolu, en 2006, que le poste de coordonnateur de services aux personnes handicapées serait attribué au titulaire du poste d'animateur à la vie rurale et communautaire avec assignation aux conseils de quartier. C'est donc M. Paul-Antoine Martel, devenu en 2016 agent de liaison et relations avec les milieux, qui occupe cette fonction. De plus, le maire de Val-d'Or a désigné, à la suite de l'élection de novembre 2017, une conseillère municipale, Mme Èveline Laverdière, à titre de membre du Comité consultatif sur l'accessibilité universelle de la Ville de Val-d'Or.

Mme Laverdière et M. Martel sont épaulés dans leurs démarches par les personnes suivantes :

- Mme Véronique Bertrand, Chef de service aux programmes en déficience physique Val-d'Or, CISSSAT
- Mme Nancy Blais, directrice de la Société de la sclérose en plaques de l'Abitibi-Témiscamingue;
- Mme Anne Daigle, citoyenne
- M. Réjean Laliberté, inspecteur municipal et technicien en bâtiments pour la Ville de Val-d'Or.
- Mme Sylviane Mailhot, agente de communication à la Ville de Val-d'Or;
- M. Dominic Piché, citoyen
- Mme Lise Sauvageau, directrice du service de transport adapté La Promenade et du service de transport en commun Taxibus Val-d'Or;

Le comité s'est rencontré plus d'une demi-douzaine de fois en 2018 et 2019 pour évaluer les actions entreprises et planifier celles à venir.

Bilan des réalisations 2018-2019

REPRÉSENTATION ET CONCERTATION

Mesures prévues

Mesure	Indicateur	Échéance	Évaluation
Offrir des formations aux cadres et employés municipaux afin qu'ils intègrent la préoccupation pour l'accessibilité et qu'ils offrent un meilleur service aux personnes handicapées	Tenue de deux formations (une pour les cadres, une pour les employés chargés de l'accueil des citoyens)	31 décembre 2018	Une première formation s'est tenue le 7 juin, dans le cadre de la Semaine québécoise des personnes handicapées. Elle fut élaborée en s'inspirant d'un atelier suivi lors d'une journée du Réseau des municipalités accessibles, et avec la collaboration du CISSSAT. Une quinzaine de personnes – principalement des employés municipaux.
Recevoir un chef de service à chaque rencontre du CoCAU, afin de recueillir de l'information et de transmettre des préoccupations	3 chefs de service accueillis par année	Annuellement	La formation a permis de rassembler des chefs de service et de les sensibiliser à l'accessibilité universelle; de plus, des rencontres ont eu lieu avec des cadres du Service sport et plein air pour différents sujets (équipements, camps de jour, accommodement raisonnable au sujet de la piscine...)
Accueillir un représentant d'organisme différent à chaque rencontre du comité	3 représentants d'organismes accueillis par année	Annuellement	Nous avons été encore plus efficace, en nouant des partenariats (notamment avec le CISSSAT), en collaborant étroitement avec les associations régionales (RAPHAT, ARLPHAT), en joignant la table des partenaires en déficiences intellectuelle et physique, en recevant un groupe de MEMO Québec...
Présenter, aux deux ans, le plan d'action à l'occasion d'une rencontre avec les organismes	Tenue d'une présentation du plan d'action	30 avril 2018	Le plan d'action a été présenté, le 29 octobre, à la Table des partenaires en déficiences intellectuelle et physique.

Réalisations non-planifiées

- Intégration au sein du comité de deux personnes handicapées, une première en 13 ans;
- Intégration d'une représentante du Centre intégré de santé et de services sociaux au sein du comité, une première en 13 ans;
- Participation du coordonnateur et de l'élue municipale responsable à une rencontre de la Table des partenaires en déficience intellectuelle et physique;
- Rencontre avec 3 représentants de MEMO Québec afin de discuter d'accessibilité et de sensibilisation

BÂTIMENTS ET ÉQUIPEMENTS

Mesures prévues

Mesure	Indicateur	Échéance	Évaluation
Étudier la faisabilité de la mise en place d'une procédure d'évaluation des projets municipaux tenant compte de l'accessibilité universelle	Rapport au conseil municipal	31 décembre 2018	Non réalisée. Néanmoins, les avancées des deux dernières années, notamment la mise en place d'une formation/sensibilisation à l'accessibilité universelle et les discussions autour de l'aménagement du Centre multisports, portent à croire que l'organisation est plus mûre que jamais à mettre en place une telle procédure. Cette mesure sera reportée au prochain plan d'action.
Sensibiliser les responsables d'immeubles, responsables du déneigement et de l'entretien	Courriel aux responsables d'immeubles; inclusion dans les appels d'offres	15 octobre 2018	Des appels ont été faits aux travaux publics lors de situations précises; ils ont répondu rapidement aux demandes d'intervention. Par ailleurs, un contremaître a participé à la formation de juin, et ses collègues la suivront également.
Documenter la situation; trouver des solutions, des moyens, des pratiques inspirantes	Production du rapport du chantier logement de la Commission municipale famille	31 décembre 2018	Un chantier local sur le logement devrait se mettre en branle en 2020, et la préoccupation de l'accessibilité fera partie des discussions.
Consulter les principaux intéressés (personnes handicapées) quant à leurs besoins et perceptions (en matière d'accessibilité aux édifices commerciaux et résidentiels)	Sujet inclus dans une consultation publique	31 décembre 2018	Là encore, mesures non réalisées. Mais grâce aux différents partenariats et aux collaborations des deux dernières années, le comité se trouve dans une bonne position pour réaliser cette mesure en 2020.
Distribuer un dépliant sensibilisant les propriétaires d'immeubles et entrepreneurs en construction	Nombre de dépliants distribués	31 décembre 2018	La distribution du dépliant commencera en 2020.

Réalisations non-planifiées

- Information donnée à une commerçante – à sa demande – sur les subventions disponibles afin de favoriser l'accessibilité à son commerce;
- Sensibilisation réalisée auprès de l'organisme Corporation Rues principales Val-d'Or afin qu'il informe ses membres de l'importance de rendre leur commerce accessible.

AMÉNAGEMENT URBAIN

Mesures prévues

Mesure	Indicateur	Échéance	Évaluation
Établir et réaliser un programme de conformation (des stationnements pour personnes handicapées)	Élaboration et réalisation du programme	20 juin 2018	Le directeur du service des infrastructures urbaines ayant participé à la session de sensibilisation, il sera plus simple de mettre en place cette mesure. N'a pas été réalisées en 2018-2019.
Ajouter à la liste de contrôle de l'accessibilité des infrastructures de la Ville les terrains sportifs, parcs et espaces récréatifs	Liste augmentée de ces nouvelles données	1 ^{er} octobre 2018	N'a pas été réalisé. Sera reportée au plan d'action 2020.
Offrir une formation sur ce qui est une infrastructure accessible aux différents services concernés (urbanisme, permis et inspection, Sports et plein air, culturel...)	Tenue d'une formation	1 ^{er} juin 2018	Non réalisée; en évaluation à savoir si sera inclus dans plan d'action 2020.

Réalisations non-planifiées

- Intégration de la préoccupation pour l'accessibilité dans la réflexion entourant la réfection du parc Bérard, au centre-ville.

TRANSPORT

MESURES PRÉVUES

Mesure	Indicateur	Échéance	Évaluation
Mettre en place le projet-pilote de Taxibus quant à l'ouverture du coffre arrière des voitures hors des heures de pointe	Compilation des résultats du projet-pilote	Juin 2018	Taxibus offre l'utilisation du coffre des voitures taxi à ses usagers qui se rendent à la banque alimentaire; une évaluation des résultats devrait avoir lieu en 2020; elle n'a pu être réalisée en 2019, la coordonnatrice ayant dû s'absenter pour une longue période.
Consulter les personnes handicapées et les organismes quant aux besoins en matière de transport (actif, collectif, assisté, etc.)	Sujet inclus dans une consultation publique	31 décembre 2018	Consultation prévue en 2020
Étudier ce qui se fait ailleurs en matière de réglementation relative aux aides à la mobilité motorisés; évaluer de la situation à Val-d'Or (nombre d'usagers, nombre de véhicules, etc.)	Production d'un rapport faisant état de la situation et des actions potentielles	31 décembre 2018	La Société de l'assurance automobile et le ministère des Transports ont émis des lignes directrices de sécurité que la Ville a fait siennes. Par ailleurs, la Ville a contribué à une activité de sensibilisation organisée par la Sûreté du Québec auprès des utilisateurs d'AMM, et produit une capsule vidéo qu'elle a partagée sur sa page Facebook, générant près de 7500 visionnements et plus de 80 partages.
Veiller à l'application du <i>Plan de développement visant l'accessibilité des services de transport collectif aux personnes handicapées de Val-d'Or</i>	Bilan des actions planifiées	2020	C'est la corporation Taxibus qui a la responsabilité du suivi du plan; la coordonnatrice étant en arrêt de travail depuis plusieurs mois, aucun suivi n'a été réalisé depuis l'adoption du plan.

LOISIR

MESURES PRÉVUES

Mesure	Indicateur	Échéance	Évaluation
On connaît mal les besoins, intérêts et attentes des personnes handicapées en matière de loisirs	Sujet inclus dans une consultation publique	31 décembre 2018	Consultation reportée à 2020.

Réalisations non-planifiées

- Acquisition d'un tricycle pour adultes, d'un vélo à traction manuelle et d'une luge multiusage pour la forêt récréative;
- Participation à un atelier offert par l'Association québécoise de loisir pour personne handicapées à Rouyn-Noranda (18 avril);
- Échanges avec l'ARLPHAT afin d'améliorer l'accessibilité aux camps de jour municipaux pour les enfants présentant des besoins particuliers;
- Recherches sur les accommodements raisonnables par le responsable aquatique, à la suite d'une demande d'un citoyen en fauteuil roulant ne pouvant aller à la piscine en raison de l'interdiction faite aux accompagnateurs de sexe opposé d'entrer dans les vestiaires; planification de rencontres avec le citoyen en question; recherche active de solutions;
- Achat de bancs adaptés pour les vestiaires de la piscine.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

MESURES PRÉVUES

Mesure	Indicateur	Échéance	Évaluation
Évaluer les menaces à la sécurité des personnes handicapées, incluant sur le réseau routier; consulter des personnes handicapées et organismes à ce sujet	Sujet inclus dans une consultation publique	31 décembre 2018	Consultation reportée à 2020.

COMMUNICATIONS

Mesures prévues

Mesure	Indicateur	Échéance	Évaluation
Bonifier la section du site Internet présentant les ressources disponibles	Mise à jour de la page regroupant les ressources	1 ^{er} juin 2018	À faire en 2020.
Vérifier, aux deux ans, l'information diffusée sur les endroits accessibles à Val-d'Or sur certains sites Internet (Kéroul, terrainsdejeux.com, etc.)	Vérification bisannuelle effectuée	Été 2018	L'organisme Keroul a lui-même procédé à une mise à jour, et a formé des personnes évaluatrices à Val-d'Or; le site Internet terrainsdejeux.com a cessé ses opérations.

Réalisations non-planifiées

- Affichage et publicité Facebook pendant la Semaine québécoise des personnes handicapées;
- Promotion des nouveaux équipements de la Forêt récréative via la page Facebook et le site web de la Ville.

SENSIBILISATION

Mesures prévues

Mesure	Indicateur	Échéance	Évaluation
Tenir une activité de sensibilisation d'envergure chaque année dans le cadre de la Semaine québécoise des personnes handicapées	Tenue d'une activité médiatique pendant la SQPH	7 juin de chaque année	Nous avons plutôt tenu une activité de sensibilisation pour employés de la Ville, mais aussi pour partenaires (corporation Rues principales, Office du tourisme et des congrès, Groupe TRAME architectes).
Publiciser les initiatives de la Ville en faveur de l'accessibilité auprès de ses partenaires et des organismes de soutien aux personnes handicapées	Envoi d'un bilan annuel aux organismes et institutions; publication d'un communiqué de presse	7 juin de chaque année	Présentation du plan d'action – et des mandats du comité – à l'occasion d'une rencontre de la Table des partenaires, en octobre 2019.

RESSOURCES HUMAINES

Mesures prévues

Mesure	Indicateur	Échéance	Évaluation
Offrir une formation pour l'accueil des personnes handicapées	Tenue d'une formation	31 décembre 2018	Une première formation s'est tenue le 7 juin, dans le cadre de la Semaine québécoise des personnes handicapées. Elle fut élaborée en s'inspirant d'un atelier suivi lors d'une journée du Réseau des municipalités accessibles, et avec la collaboration du CISSSAT. Une quinzaine de personnes – principalement des employés municipaux. Trois commis ou responsables de l'accueil des citoyens faisaient partie du groupe.
Évaluer la possibilité de participer au programme MFTA	Décision communiquée au CISSSAT	31 décembre 2018	Un important roulement de personnel au sein du service des ressources humaines a fait en sorte que ce dossier a été mis sur la glace; l'établissement de liens entre la Ville et le CISSSAT permet d'envisager une relance du processus.

Identification des obstacles priorités et des mesures retenues pour l'année 2020

Champs d'action municipaux	Obstacles observés	Mesures proposées	Responsable	Indicateur de résultat	Note
Représentation et concertation	La Ville connaît mal les besoins prioritaires rencontrés par les personnes vivant des difficultés d'accès aux services municipaux	Tenue d'un processus de Consultation publique	Coordonnateur de services aux personnes handicapées	Nombre de personnes et d'organismes rejoints Moyens de consultation utilisés Pistes d'action dégagées	Espérée depuis deux ans, la consultation se tiendra cette année ; les conditions pour qu'elle connaisse le succès sont plus que jamais rassemblées, en raison notamment de l'élargissement des rangs du Comité consultatif, et de l'adhésion de la Ville à la Table des partenaires en déficiences intellectuelle et physique.
Bâtiments et équipements					
Aménagements urbains					
Transport					
Loisir					
Sécurité publique					
Sensibilisation					
Bâtiments et équipements	Certains bâtiments, de par leur conception, leur entretien ou leur aménagement, présentent d'importants obstacles à l'accessibilité	Organisation et tenue d'une Session de sensibilisation à l'accessibilité universelle	Coordonnateur / Centre de réadaptation du CISSAT	Tenue d'au moins une séance	L'expérience de l'an dernier fut un franc succès et a permis de sensibiliser efficacement certains employés municipaux, au point de justifier de la tenir à nouveau, pendant la Semaine québécoise des personnes handicapées ; la pertinence et la faisabilité d'en tenir une autre au début de l'hiver sera évaluée rapidement et attentivement.
Aménagements urbains	Certains aménagements urbains, de par leur conception, leur entretien ou leur aménagement, présentent d'importants obstacles à l'accessibilité				
Ressources humaines	Certains employés municipaux manquent d'outils pour bien favoriser l'accessibilité, voire ne sont pas sensibles à l'importance de travailler à améliorer l'accessibilité universelle				

Champs d'action municipaux	Obstacles observés	Mesures proposées	Responsable	Indicateur de résultat	Note
Représentation et concertation	Le rôle que joue et que pourrait jouer la Ville en matière d'accessibilité est méconnu des autres organisations, ce qui freine les possibilités de collaborations mutuellement profitables	Participation de la Ville à la Table des partenaires en déficiences intellectuelle et physique	Coordonnateur	Participation de la Ville aux rencontres de la Table Ratification par le conseil de l'entente de collaboration des partenaires	La participation à cette Table donne accès à tout un réseau de partenaires auxquels la Ville n'avait pas accès jusqu'ici.
Bâtiments et équipements	Certains bâtiments municipaux ne sont pas aménagés de façon à faciliter leur accès par des personnes handicapées	Évaluation des équipements et infrastructures de loisir de la Ville par le service d'ergothérapie du Centre de réadaptation	Coordonnateur/ CISSSAT	Nombre d'infrastructures évaluées Élaboration d'une liste de recommandations par le CISSSAT	Nous ne savons pas encore le nombre de bâtiments qui seront évalués. Le but est d'identifier les aménagements à effectuer ou revoir afin de faciliter l'accès aux personnes handicapées, de même que les équipements adaptés à acquérir afin de répondre aux besoins particuliers. Le CISSSAT a déjà assuré sa collaboration.
Loisir	Si on en juge par la faible participation des personnes handicapées, l'offre de loisirs de la Ville est peu adaptée et peu connue				
Bâtiments et équipements	Les vestiaires unisexes du Complexe sportif Oriel-Riopel interdisent la présence d'accompagnateurs de sexe opposé, ce qui limite la participation de certaines personnes handicapées	Projet-pilote de vestiaire universel au complexe sportif Oriel-Riopel	Responsable aquatique / service sports et plein air	Mise en place d'une demi-journée durant laquelle les vestiaires sont universels, sans nudité, ouverts aux personnes accompagnatrices de sexe opposé Évaluation du nombre de personnes bénéficiant de cette mesure et de leur satisfaction	Initiative mise en application à la suite d'une demande logée par un homme en fauteuil roulant souhaitant aller nager ; représente un accommodement raisonnable nécessaire en raison de la configuration des vestiaires ; première expérience de vestiaire universel pour la Ville de Val-d'Or
Loisir	En raison des aménagements peu ou pas adaptés, l'offre de loisirs pour personnes handicapées est limitée				
Bâtiments et équipements	Certains commerces présentent d'importants obstacles à l'accessibilité (au niveau des entrées, de la circulation dans les allées, de la hauteur des caisses, etc.)	Sensibilisation des commerçants à l'accessibilité à leur établissement	Comité consultatif sur l'accessibilité universelle / coordonnateur	Nombre de dépliants distribués Nombre de commerçants rencontrés	Une attention particulière sera apportée aux commerçants touchés ou sur le point de l'être par les travaux de réfection de la 3 ^e Avenue, de même qu'aux commerces dont l'accès présente certains obstacles et signalés par le biais des consultations.
Sensibilisation	Beaucoup de commerçants ignorent qu'ils pourraient agir pour améliorer l'accessibilité de leur établissement				

Champs d'action municipaux	Obstacles observés	Mesures proposées	Responsable	Indicateur de résultat	Note
Loisirs	Les enfants présentant une déficience (intellectuelle, physique) ou des besoins particuliers ne sont pas inscrits au service de camp de jour municipal ; le personnel du service n'est pas outillé pour accueillir ces enfants, et il est peu connu que la Ville accepte généralement ces enfants.	Projet-pilote : embauche de deux animateurs/moniteurs spécialisés	Coordonnateur aux activités sportives et récréatives	Nombre d'enfants accueillis Evaluation de l'intégration Collaboration avec organismes de soutien	L'objectif est déterminer des méthodes de travail qui permettront de répondre à la demande, et d'accroître la collaboration avec l'Association de loisir pour personnes handicapées de l'Abitibi-Témiscamingue – qui agira en soutien – et l'organisme l'Aile brisée, qui offre un camp de jour pour enfants handicapés.
Bâtiments et équipements	La bibliothèque municipale a été construite au milieu des années 1960, puis réaménagée dans les années 1990. Sa disposition rend sa fréquentation difficile aux personnes à mobilité réduite. De plus, le mandat de la bibliothèque évolue, et sa direction souhaite favoriser l'inclusion à travers ce « 3 ^e lieu » (après les sphères familiale et professionnelle)	Contribution à la réflexion autour de la réfection de la bibliothèque	Coordonnateur/ Directrice de la bibliothèque	Liste de recommandations soumises à la direction du service culturel/bibliothèque Participation de la bibliothèque au processus de consultation publique	La réflexion de la bibliothèque va au-delà de la simple accessibilité physique ; cette infrastructure se veut un lieu d'éducation, de sociabilisation et de rencontre qui doit être accessible à toutes et tous.
Loisirs					
Aménagements urbains	Le stationnement au centre-ville est difficile pour les personnes handicapées, notamment en raison de l'exiguïté de certaines cases et du fait qu'il est difficile pour des personnes éprouvant des limites de motricité fine au niveau des mains de déposer de la monnaie dans les parcomètres	Offre d'une vignette prépayée pour le stationnement	Trésorerie	Mise en circulation d'une vignette prépayée évitant à leur titulaire de devoir insérer des pièces dans les parcomètres	Alors que la vignette peut aisément voir le jour dès 2020, le programme de conformation, pour sa part, dépend de multiples facteurs. Il est donc souhaité que le moment de sa réalisation soit défini dès cette année, afin d'éviter de le repousser indéfiniment dans le temps.
		Elaboration d'un programme de conformation des stationnements municipaux	Service des infrastructures urbaines	Détermination des étapes pour la mise en place du programme ; livraison du programme et réalisation des travaux	

Champs d'action municipaux	Obstacles observés	Mesures proposées	Responsable	Indicateur de résultat	Note
Bâtiments et équipements/ Sensibilisation	Le nombre de logements offrant des adaptations pour les personnes à mobilité réduite seraient insuffisants, en cette période de pénurie de logements.	Inclusion de la préoccupation pour le logement adapté dans la réflexion sur le logement menée par la TEFJ et par l'Association des locataires de l'Abitibi-Témiscamingue	Coordonnateur	Présence de recommandations touchant le logement adapté dans les compte-rendu finaux de ces démarches	La Table enfance famille jeunesse se penche actuellement sur les enjeux du logement à Val-d'Or ; de même, l'Association des locataires de l'Abitibi-Témiscamingue mène une démarche similaire à l'échelle de la région
Sensibilisation	Il existe peu d'exemples connus de bonnes pratiques en matière d'accessibilité universelle, ce qui rend difficile la sensibilisation des composantes de la collectivité qui pourraient agir pour l'améliorer	Mise en valeur des bons coups en matière d'accessibilité	Coordonnateur	Annonce publique de bons coups retenus	Il s'agit – par le biais d'un moyen qui reste à déterminer – de mettre en lumière des démarches entreprises par des entreprises, des organismes ou des institutions pour améliorer l'accessibilité de leurs installations ou de leurs services

Adoption et diffusion du plan d'action

Le Bilan des réalisations 2016-2017 et le plan d'action 2018 à l'égard des personnes handicapées de la Ville de Val-d'Or ont été adoptés par voie de résolution par le conseil municipal le 4 juin 2018 (résolution 2018-240). Cette résolution est jointe en annexe.

Le plan d'action et le bilan seront rendus publics par les moyens suivants :

Publication sur le site Internet de la Ville de Val-d'Or;

Présentation aux organismes communautaires et institutions (Centre de santé et de services sociaux, Centre de réadaptation, Ressource en santé mentale, etc.)

Publicité dans le bulletin municipal Le Contact.

Ils sont disponibles en format PDF sur le site Internet de la Ville de Val-d'Or, dans la section « Accessibilité » (www.ville.valdor.qc.ca/accessibilite - en ligne dès la mi-mars).

Ils peuvent être rendus disponibles en médias adaptés sur demande auprès de Paul-Antoine Martel, coordonnateur de services aux personnes handicapées pour la Ville de Val-d'Or. Il peut être joint à l'hôtel de ville de Val-d'Or (855, 2^e Avenue), par téléphone au 819 824-9613, poste 2247, ou par courriel au paul-antoine.martel@ville.valdor.qc.ca.

Mise en œuvre du plan d'action

Le comité consultatif sur l'accessibilité universelle de la Ville de Val-d'Or compte se servir de la légitimité suscitée par l'adoption du plan d'action par le conseil municipal comme levier pour mobiliser l'administration autour de l'atteinte des objectifs qui y sont inscrits. La plupart des interventions relèvent du coordonnateur de services aux personnes handicapées; il rendra compte de l'avancement des chantiers au CoCAU, sur lequel siège une conseillère municipale, à l'occasion de rencontres trimestrielles.

Le Plan d'action prévoit diverses mesures pour informer les cadres de la Ville des différents items touchant leur service, que ce soit par le biais d'invitations aux rencontres du Comité consultatif sur l'accessibilité universelle, de rencontres individuelles, de notes de service ou de communications (par téléphone ou par courriel) ponctuelles.

Coordonnées pour joindre un représentant de l'organisme

Paul-Antoine Martel

Coordonnateur de services aux personnes handicapées

855, 2E AVENUE – CP 400

VAL-D'OR (QUEBEC) J9P 4P4

819 824-9613, POSTE 2247

paul-antoine.martel@ville.valdor.qc.ca

Annexe 1 – Résolutions du conseil municipal (adoption du bilan et du plan d'action)



VILLE DE VAL-D'OR

EXTRAIT du procès-verbal de la 430e séance ordinaire du conseil de ville de Val-d'Or, tenue le lundi 2 mars 2020, à 19 h 32, au lieu habituel des délibérations.

ÉTAIENT PRÉSENTS : Mme la mairesse suppléante Céline Brindamour, ainsi que les conseillers et conseillères, M. Denis Giguère, Mme Karen Busque, Mme Èveline Laverdière, M. Léandre Gervais, Mme Sylvie Hébert et M. Robert Quesnel.

ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENTES : Mme Chantale Gilbert, trésorière et Me Annie Lafond, greffière.

ÉTAIENT ABSENTS : M. Pierre Corbeil, maire, Mme Lisyane Morin, conseillère et Me Sophie Gareau, directrice générale.

RÉSOLUTION 2020-86

Approbation du bilan des réalisations 2018-2019 et du plan d'action 2020 à l'égard des personnes handicapées.

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Èveline Laverdière,

APPUYÉ par la conseillère Sylvie Hébert,

QUE le bilan des réalisations 2018-2019, ainsi que le plan d'action 2020 de la Ville de Val-d'Or à l'égard des personnes handicapées, présentés dans le cadre de la mise en oeuvre de la *Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale* (Loi 56), soient et sont approuvés tels que déposés.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

Certifié vraie copie,
le 3 mars 2020.

LYNDA BERNIER,
Greffière adjointe

CÉLINE BRINDAMOUR
Mairesse suppléante

ANNIE LAFOND, notaire
Greffière



Val-d'Or

Ville de Val-d'Or, 2020

Service des communications

855, 2^e Avenue

Val-d'Or (Québec)

J9P 4P4

819 824-9613

www.ville.valdor.qc.ca